

15.01.2015 - 15:58 Uhr

Abolition du cours plancher entre le franc et l'euro: un défi pour le tourisme suisse

Berne (ots) -

hotelleriesuisse prend acte avec surprise et regret de la décision de la Banque nationale suisse d'abolir le cours plancher du franc par rapport à l'euro. Une appréciation du franc suisse affecte durement l'hôtellerie orientée vers l'exportation et la branche du tourisme, et porte un rude coup à la compétitivité de la branche.

Sans mesures d'accompagnement efficaces, l'annonce brusque de la BNS ouvre la porte à une période d'incertitude sur les marchés. «Une appréciation du franc suisse renchérit considérablement le pays des vacances qu'est la Suisse et nous frappe de plein fouet» souligne Christoph Juen, CEO d'hotelleriesuisse.

hotelleriesuisse estime qu'il est impératif d'assortir la suppression du taux plancher de mesures d'accompagnement. Une telle décision sans mesures de soutien serait injustifiée. Il s'agit maintenant d'attendre pour voir où le taux de change du franc va s'établir et comment les marchés vont évoluer. hotelleriesuisse attend de la BNS qu'elle agisse de manière responsable et tienne compte de l'industrie suisse d'exportation.

Contact:

hotelleriesuisse
Media Relations
Téléhone: 031 370 41 40
Email: media@hotelleriesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100767202> abgerufen werden.